



Rentrée Scolaire 2019/2020

Mon guide pour la rentrée

maternelle • élémentaire • restaurant scolaire
périscolaire • activités accueil de loisirs...





Sommaire

- P. 3 Édito
- P. 4-5 Actualités de la rentrée / Actualités restauration
- P. 6-7 Une journée type à l'école
- P. 8 Les temps périscolaires
- P. 9 Focus sur le midi
- P. 10-11 Focus sur le soir
- P. 12 Le compte famille
- P. 13 Ma carte famille
- P. 14-17 Les contacts utiles dans les écoles
- P. 18 Calendrier de l'année 2019/2020
- P. 19 Coupon de prévisions des présences/absences (Repas)

Édito

Les propositions municipales pour la rentrée 2019 confortent nos orientations en matière d'éducation. Les interventions proposées par la Ville aux écoles lavalloises sur le temps scolaire viennent enrichir le parcours des élèves. Plus de 276 projets ont ainsi été validés lors de la dernière Commission d'attribution des projets, pour des interventions sportives, artistiques, culturelles ou autour de la citoyenneté, réalisées par les structures de la Ville, de l'Agglomération, ou les associations lavalloises. Par cet enrichissement éducatif des temps de l'enfant, la Ville entend jouer son rôle d'accompagnatrice de la réussite et de l'épanouissement de tous les élèves.

L'accompagnement scolaire proposé avec le Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité ou le Programme de Réussite Éducative vient renforcer les dispositifs de l'Éducation Nationale, tout en plaçant toujours les parents au centre du rôle éducatif. La rencontre régulière des représentants de parents d'élèves permet de favoriser les échanges, occasion de répreciser les rôles de chacun dans la réussite éducative. L'accueil périscolaire quotidien entre 15h30 et 18h30 offre la possibilité aux 5 000 enfants lavallois des écoles de bénéficier des Temps d'Activité Périscolaires qui mobilisent les services de la ville et ses partenaires.

Conformément aux engagements pris dans le Projet Éducatif Local 2015 - 2020, la collectivité ne se substitue pas aux parents qui restent les premiers éducateurs de leur enfant.

Comme chaque année, l'amélioration des locaux avec le Plan Qualité des Écoles se poursuit avec un accent mis sur les travaux permettant de sécuriser les lieux accueillant les élèves tout au long de l'année.

Nous vous invitons à parcourir ce guide et vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente rentrée scolaire.

François Zocchetto
Maire de Laval



Marie-Cécile Clavreul
Adjointe au maire
en charge de l'enfance et de l'éducation



Actualités de la rentrée

LES PROJETS SUR LE TEMPS SCOLAIRE



La ville de Laval propose des projets culturels et sportifs pour l'ensemble des écoles élémentaires. Chaque année, la ville lance un appel à projets, à destination des enseignants, pour co-construire des projets dans des domaines variés tels que le théâtre, la musique, la danse, le patrimoine, la lecture, les sports, les arts visuels... avec l'intervention de professionnels dans ces disciplines, en lien avec des partenaires : le 6PAR4, le Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI)...

Une commission d'attribution se réunit en juin et étudie les demandes. Pour 2019/2020, c'est plus de **175 projets culturels** et **101 projets sportifs** qui vont se dérouler, permettant des pratiques nouvelles, des découvertes d'activités et de lieux historiques, culturels...

LES INSCRIPTIONS AUX TEMPS D'ACTIVÉTÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)



Les modalités restent identiques pour les inscriptions :

- **En maternelle** : il suffit de renseigner les jours et heures de présence pour **l'année entière**. Ces informations peuvent être renseignées sur monlaval.fr ou sur les feuilles distribuées à la rentrée dans les écoles. Il suffira ensuite de nous informer durant l'année pour tout changement de coordonnées, de jours d'accueil.
- **En élémentaire** : l'inscription se fait selon trois périodes : **septembre** pour le premier trimestre, **fin novembre** pour le second et **fin mars** pour le troisième. Directement sur monlaval.fr ou via les formulaires distribués dans les écoles. Ces deux modes vous permettent de consulter les programmes et de s'inscrire.



LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

D'ici la fin de l'année 2019, toutes les classes élémentaires seront équipées de vidéoprojecteurs interactifs. Le plan d'équipement se poursuit, il visera, durant plusieurs années, à renouveler le parc d'ordinateurs des écoles.



LE PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES



La période d'été est propice aux travaux dans les écoles. La municipalité maintient ses efforts en pérennisant l'enveloppe consacrée à la restauration et à l'entretien des établissements dont elle a la charge, à hauteur de **150 000€/an**. Les principaux travaux concernent la rénovation des sanitaires élémentaires de l'école de Thévalles, la rénovation de la salle de restauration de l'école Françoise Dolto, avec suppression de la moquette murale, comme pour l'auditorium à l'école Alain et une classe à Hilard, la rénovation d'une salle de classe à Pauline Kergomard.

La municipalité poursuit aussi des projets de rénovation des écoles : l'école de la Senelle notamment avec la réhabilitation de la restauration qui va s'échelonner toute la fin de l'année 2019.

Actualités restauration



**3 600 REPAS
SERVIS / JOUR
DANS LES RESTOS**

— QUI CUISINE LES PLATS DE VOS ENFANTS ?

La **cuisine centrale**, composée d'une équipe de **30 professionnels de la restauration**, élabore les menus, choisit et commande les denrées, réceptionne les marchandises, les cuisine, les répartit et livre les repas dans les **30 restaurants scolaires de la ville**. Elle assure également le suivi qualité des produits à chaque étape, de leur transformation à la consommation, dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène et d'équilibre nutritionnel.

— DE NOUVELLES AMÉLIORATIONS POUR LA RENTRÉE 2019

La ville de Laval entend, pour la rentrée scolaire, poursuivre la démarche qualité initiée depuis déjà plusieurs années autour des achats durables, des circuits courts et locaux, des produits issus de l'agriculture biologique. Elle consacrera un budget supplémentaire pour renforcer la qualité des denrées alimentaires et progressivement, mettra en œuvre la loi EGalim. Ainsi, les labels et appellations d'origine seront de plus en plus présents dans les prochains menus servis à vos enfants en restauration scolaire. Par ailleurs, chaque semaine sera proposé un menu végétarien, assorti d'une diversification des protéines, incluant des alternatives à base de protéines végétales.

Sensible au gaspillage alimentaire et dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années, le service restauration s'applique à développer et à valoriser les actions pédagogiques concrètes avec et pour les enfants pour tendre à en faire les consommateurs/acteurs avertis/informés de demain.

— DES ACTIONS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La disparition des contenants plastiques (barquettes), attendue pour le 1^{er} janvier 2025, nécessite de repenser l'organisation de la production des repas. La ville s'engagera dès janvier 2020, dans cette réflexion : prospection, projection, planification, en lien avec les différents acteurs de terrain et les familles.

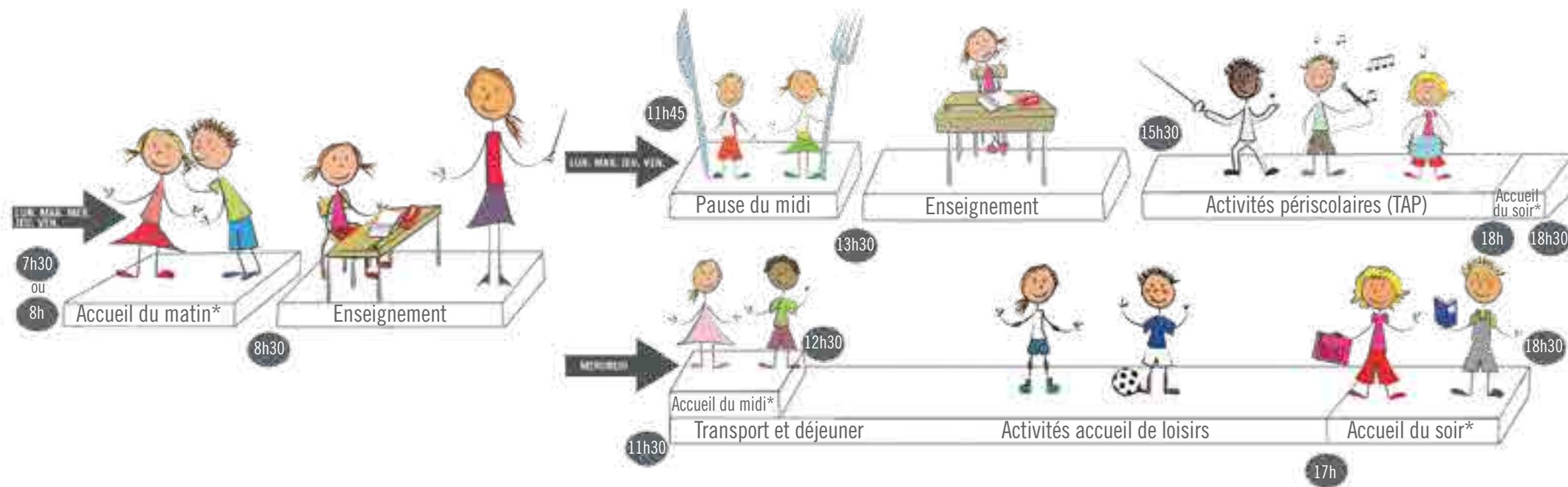
Une journée type à l'école

Pour cette rentrée 2019, les horaires des temps d'enseignement¹ et des temps périscolaires ne changent pas, par rapport à l'année scolaire 2018/2019.

Les enfants conservent 24 heures d'enseignement et vont à l'école le mercredi matin.

A KERGOMARD, les horaires sont adaptés au projet de l'école :

- 08h30 - 11h45 : Enseignement
- 11h45 - 14h30 : Pause méridienne et temps périscolaire
- 14h30 - 16h30 : Enseignement
- 16h30 - 18h00 : Activités en accueil de loisirs
- 18h00 - 18h30 : Accueil du soir (seulement sur dérogation)



*Seulement sur dérogation

¹ A noter : dans les écoles privées, les horaires peuvent varier. Pour en savoir plus, les familles sont invitées à se rapprocher du chef d'établissement.

Les temps d'activités du soir font l'objet d'un agrément délivré par les services de l'État et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Cet agrément fixe notamment des cahiers des charges précis, concernant le respect des normes en termes de locaux, d'encadrement, ou de compétences des agents (détection du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur pour une majorité d'animateurs et du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur pour les référents périscolaires).

Les temps périscolaires

En dehors du temps scolaire, la ville propose un service d'accueil périscolaire qui s'inscrit dans une politique éducative globale, en complémentarité avec les acteurs éducatifs que sont les parents et les équipes enseignantes.

LE MATIN

Une possibilité d'accueil est proposée aux familles de 7h30 à 8h30 (avec des horaires d'entrée à 7h30 ou 8h). Il est assuré tous les jours d'école. Il est réservé aux enfants dont les deux parents travaillent.

Ce temps est un moment de transition pour l'enfant qui s'apprête à démarrer sa journée. L'accueil se veut rassurant à la fois pour l'enfant et ses parents. Une possibilité de petit-déjeuner est proposée jusqu'à 7h45. Les activités proposées sont à dominante calmes.

LE MIDI

Ce temps se déroule les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 11h45 à 13h30. Cette pause déjeuner privilégie un temps pour se restaurer mais aussi pour se détendre et partager un moment de convivialité. Les adultes veillent à accompagner les enfants vers une éducation au bien-être et à la santé. Les notions d'hygiène, d'équilibre mais aussi de plaisirs gustatifs sont privilégiés.

Les adultes s'attachent également à développer la notion de « vivre ensemble ».

En cas de changement de programme ou d'absence : les parents doivent modifier leur réservation pour la cantine au minimum deux semaines à l'avance. Si cela n'est pas possible, il vous est demandé de fournir un justificatif écrit ou oral à l'équipe périscolaire de l'école.

 Si votre planning régulier des inscriptions à la cantine change à la rentrée, merci de découper le formulaire de la dernière page et de le remettre à l'équipe périscolaire de l'école.

SI MON ENFANT A UNE CONTRE-INDICATION ALIMENTAIRE ?

Vous vous apprêtez à inscrire votre enfant dans un restaurant scolaire ou dans un accueil de loisirs (ALSH) ? Votre enfant doit suivre un régime alimentaire pour raison médicale (ex: allergies...)?

IL VOUS FAUT CONTACTER :

Mme Sylvaine DUTERTRE
Diététicienne du service restauration collective
Contacts : 02 43 49 45 94
sylvaine.dutertre@laval.fr

Des solutions vous sont proposées par la Ville pour un accompagnement sécurisé.



Focus sur le midi

DANS L'ASSIETTE AU RESTAURANT SCOLAIRE

SAVEURS DANS L'ASSIETTE

→ POLITIQUE D'ACHAT EXIGEANTE AVEC DES APPROVISIONNEMENTS DE QUALITÉ :

-  • 24 tonnes de produits bio par an
-  • circuits courts du grand-ouest et de saison
-  • filière BBC (Bleu, Blanc, Cœur) locale pour une qualité nutritionnelle
-  • viande d'origine française
-  • 90 % des plats faits maison et par des professionnels qualifiés

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS L'ASSIETTE

→ RESPECT DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES D'HYGIÈNE :

- titulaire d'un agrément sanitaire européen
- formation des agents sur les bonnes pratiques d'hygiène
- 300 analyses bactériologiques par an
- maintien de la chaîne du froid
- maintenance du matériel

3600 REPAS
PAR JOUR

ET AUTOUR DE L'ASSIETTE

→ ACCUEIL CONVIVIAL :

- accompagnement éducatif de l'enfant par différents professionnels (agents de restauration, ATSEM, animateurs)
- participation des enfants à l'élaboration des menus, des menus à thème, des commissions « Viens manger dans mon resto »...
- sensibilisation des enfants à une meilleure alimentation, à la diminution du gaspillage
- mesure de la satisfaction des convives
- renouvellement du mobilier et des couverts

SANTÉ ET NUTRITION DANS L'ASSIETTE

→ ÉLABORATION DES MENUS :

- par une diététicienne et des cuisiniers
- soumis à des commissions menus
- sur la base des recommandations nutritionnelles
- en veillant :
 - à la variété
 - à la saisonnalité
 - à la qualité nutritionnelle
 - à la taille des portions
 - à la fréquence des plats

Consultez les menus de la restauration :

Laval.fr / Au quotidien / Famille et enfance / Restauration collective / Menus de la restauration scolaire



Focus sur le soir

Organisés à l'issue de la journée d'école de 15h30 à 18h, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) doivent contribuer à enrichir les acquisitions scolaires en accompagnant chaque enfant, à découvrir en lui, de nouvelles compétences pour développer sa confiance en soi et se diriger donc vers une réussite.

En élémentaire, afin d'améliorer la qualité et la lisibilité de l'offre d'accueil périscolaire, le schéma d'organisation regroupe les activités autour de **6 socles**.

En première partie (de 15h30 à 17h) avec un temps récréatif avant de démarrer l'activité :

1. Loisirs
2. Culture
3. Sport
4. Science et culture numérique
5. Citoyenneté et environnement
6. Santé et nutrition

Toutes les activités proposées se pratiquent dans le respect du rythme des enfants. Immédiatement après l'école, l'enfant a besoin d'une coupure avec les apprentissages scolaires. Les notions de découverte, d'initiation et de plaisir sont le moteur de chaque atelier.

Un éventail d'activités est proposé par les professionnels de la Ville et les partenaires associatifs pour que chaque enfant puisse développer des compétences sociales et personnelles, pour que chaque enfant trouve sa place et vive des moments qu'il aura choisis.

La deuxième partie (de 17h à 18h) permet aux enfants de participer à des ateliers multi-activités. S'ils le souhaitent, un temps de travail personnel, qui n'excédera pas 30 minutes, est proposé. Les animateurs apporteront à l'enfant les conditions qui lui permettront de réaliser ses leçons.

MATERNELLE

Les enfants sont invités à explorer des espaces thématiques aménagés, propices au libre choix de l'enfant.

Les parents peuvent venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent.

Un goûter est fourni par la Ville.

ÉLÉMENTAIRE

Diverses activités sont proposées :

- Activité libre, travail personnel (l'enfant est en situation de travail autonome) et atelier multi-activités.

Durant cette activité, les parents peuvent venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent.

- Pour toutes les autres activités (loisirs, sport, culture, science et culture numérique, citoyenneté et environnement, santé et nutrition...), l'enfant s'engage à participer, sur un cycle entre deux périodes de vacances.



Le Compte famille

Les tarifs des activités périscolaires (accueil du matin, restauration et pause méridienne, TAP le soir) et accueils de loisirs sont calculés selon votre quotient familial. La tarification et les menus sont consultables sur le site laval.fr (Au quotidien / Famille-enfance / Restauration collective / Tarification).

1. Calculer mon quotient familial :

Le **QUOTIENT FAMILIAL** est calculé, selon les revenus du foyer, à la création du compte famille. Le titulaire de la CAF est le responsable légal 1 sur le compte famille.

Les parents n'ayant pas fait calculer leur quotient familial avant fin février de l'année scolaire en cours se verront facturer les activités au plein tarif et sans effet rétroactif.

ÉCOLES PUBLIQUES : La création du compte famille et le calcul du quotient familial sont réalisés au moment de la demande d'inscription scolaire, au centre administratif municipal, en apportant les documents suivants :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation.
- Justificatif de domicile.
- Avis CAF, MSA et les deux derniers avis d'imposition.

ÉCOLES PRIVÉES : L'inscription de vos enfants se fait à l'école auprès de la direction de l'établissement. Il conviendra également de se rendre en Mairie, au Centre Administratif Municipal (02 43 49 46 74 ou 02 43 49 85 27) avec les documents ci-contre, pour effectuer le calcul du quotient familial.

Tout changement de situation doit être signalé

2. Créer mon compte sur monlaval.fr :



Une fois le compte famille créé informatiquement en Mairie, les parents peuvent avoir accès à leur compte famille sur monlaval.fr pour :

- Connaître le solde de leur compte famille.
- Créditer leur compte famille.
- S'inscrire aux Temps d'Activités Périscolaires.

Attention, il y a des périodes à respecter pour l'inscription.

- Créer, modifier ou supprimer des activités telles que des repas ou autres. Attention, toutes les modifications se font au minimum 2 semaines à l'avance.

Si les modifications ne peuvent être faites en ligne avant ces 2 semaines, les parents devront en informer les référents de leur école et fournir un justificatif.

POUR ACCÉDER À VOTRE COMPTE FAMILLE

1. Contactez le service Régie au **02 43 49 46 78** ou par mail à regie@laval.fr pour connaître vos identifiants et mot de passe.

2. Une fois l'accès créé, vous pouvez maintenant effectuer vos demandes de réservations. En cas de difficulté pour les réservations, vous pouvez contacter la **Direction Enfance Éducation** au **02 43 49 45 61** ou par mail à enfance.education@laval.fr

Les référents des écoles sont à disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Ma carte famille

Un dispositif pour partager des activités avec son enfant

Cette carte vous permet de bénéficier de tarifs spéciaux ou gratuits pour aller voir des concerts, des spectacles, des sorties dans les maisons de quartier, ou encore aller à la piscine, à l'hippodrome, et bien d'autres encore....



Comment l'obtenir ?

Dans une maison de quartier de votre choix ou dans les Pôles-ados.

Le prix de la carte est calculé selon votre quotient familial (de 25 à 55 €).

Valable une année scolaire pour l'ensemble de la famille, vous pourrez accéder aux animations des pôles ados ainsi qu'aux activités sportives de proximité organisées par le service des sports de la Ville de Laval.

NOUVEAUTÉS : Le bouquet d'activités a été complété avec de nouveaux partenaires, venez les découvrir sur le site :

www.laval.fr/découvrir-sortir/carte-famille



Pour tout renseignement complémentaire : **02 43 49 43 00**

Les contacts utiles dans les écoles



Pour une meilleure coordination à l'échelle du territoire, chaque école lavalloise est rattachée à un accueil de Loisirs (ALSH).

SECTEUR AVESNIÈRES :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT «AUTOUR D'AVESNIÈRES»

33 rue de Provence
Responsable : Sigrid Boulay
02 43 02 80 00 - 06 22 24 05 46
cl.avesnieres@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE LOUIS PERGAUD

19 rue de l'École
Réfèrent périscolaire : Véronique Géhant
06 26 90 25 48 - veronique.gehant@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE NOTRE DAME D'AVESNIÈRES

62 boulevard du pont d'Avesnières
Réfèrent périscolaire : Mohamed Boukhorissa
06 26 90 26 10 - mohamed.boukhorissa@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE IMMACULÉE CONCEPTION

9 rue des Ridelleries
Réfèrent périscolaire : Catherine Lacroix
06 26 90 26 44 - catherine.lacroix@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE LA PROVIDENCE

40 rue du Mans
Réfèrent périscolaire : Cindy Mira
06 26 90 02 01 - cindy.mira@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ALAIN

27 rue de l'Abbé Angot
Réfèrent périscolaire : Raphaël Cardoso-Neves
06 26 90 25 68 - raphael.cardoso-neves@laval.fr

ÉCOLE MATERNELLE MICHELET

43 rue Ambroise Paré
Réfèrent périscolaire : Raphaël Cardoso-Neves
06 16 25 48 72 - raphael.cardoso-neves@laval.fr

SECTEUR FOURCHES :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT «PLANÈTE MÔMES»

9 place Pasteur
Responsable : Jean-Louis Planchenault
02 43 66 19 27 - 06 22 24 05 34
cl.fourches@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE CHARLES PERRAULT

17 place Pasteur
Réfèrent périscolaire : David Letessier
06 26 90 24 85 - david.letessier@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINTE-THÉRÈSE

71 rue de Bretagne
Réfèrent périscolaire : Sophie Verger
06 26 90 25 31 - sophie.verger@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EUGÈNE HAIRY

9 rue de Clermont

ÉCOLE MATERNELLE PAULINE KERGOMARD

62 rue de Nantes
Réfèrent périscolaire : Marie-Claire Lacroix
06 26 90 24 93 - marie-claire.lacroix@laval.fr

SECTEUR BOURNY :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT

8 place Augustine Fouillée
Responsable : Fabrice Dion
06 27 65 19 58 - 06 22 24 04 85
cl.bourny@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY

37 place Augustine Fouillée
Réfèrent périscolaire : Ludivine Parra
06 26 90 02 70 - ludivine.parra@laval.fr

ÉCOLE MATERNELLE PETIT PRINCE

17 place Augustine Fouillée
Réfèrent périscolaire : Ludivine Parra
06 26 90 02 70 - ludivine.parra@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO

3 rue de la Providence
Réfèrent périscolaire : Berenger Fougeres-Hintzy
06 26 90 23 99 - berenger.fougeres-hintzy@laval.fr

ÉCOLE MATERNELLE GÉRARD PHILIPPE

6 rue du 124^{ème} R.I.
Réfèrent périscolaire : Hélène Richard
06 23 15 20 88
helene.richard@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE MARCEL PAGNOL

80 rue Vincent Auriol/Place de la Commune
Réfèrent périscolaire : Jimmy Courtin
06 26 90 31 28 - jimmy.courtin@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINT-JOSEPH

32 rue du 124^{ème} R.I.
Réfèrent périscolaire : Adrien Poirier
06 26 90 31 00 - adrien.poirier@laval.fr

SECTEUR POMMERAIES :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT

61 avenue Pierre de Coubertin
Responsable : Claire Furon
02 43 56 32 75 - 06 22 24 04 97
cl.pomméraires@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE LA SENELLE

16 impasse de la Senelle
Réfèrent périscolaire : Aurélie Delamotte
06 26 90 27 49 - aurelie.delamotte@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINT-PIERRE

15 rue du Stade
Réfèrent périscolaire : Dorine Touint
06 26 90 31 11 - dorine.touint@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

33 et 35 rue Magenta
Réfèrent périscolaire : Damien Leclerc
06 26 90 27 90 - damien.leclerc@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE GERMAINE TILLION

61 avenue Pierre de Coubertin
Réfèrent périscolaire : Nadège Marie-Jeanne
06 26 90 29 22 - nadege.marie-jeanne@laval.fr

SECTEUR SAINT-NICOLAS :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT «LES CHEMINS»

48 rue de la Charrière [2-6 ans]
68 avenue Kléber [7-15 ans]
Responsable :
02 43 56 17 92 - 06 22 24 05 10
cl.leschemins@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE JULES VERNE

127 et 121 boulevard Kellermann
Réfèrents périscolaires : Matthieu Larochelle
06 26 90 28 29 - mathieu.larochelle@laval.fr
Charlène Lemonnier
06 26 90 30 66 - charlene.lemonnier@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE THÉVALLES

15 et 25 bis rue de la Commanderie
Réfèrent périscolaire : Amandine Launat
06 26 90 29 82 - amandine.launat@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

29 boulevard Kellermann
Réfèrent périscolaire : Arnaud Chevalier
06 26 90 30 44 - arnaud.chevalier@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER

11 boulevard Murat
Réfèrent périscolaire : Aurélie Cheherre
06 26 90 28 31 - aurelie.cheherre@laval.fr

ÉCOLE MATERNELLE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER (SITE MURAT)

11 boulevard Murat

ÉCOLE MATERNELLE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER (SITE BONAPARTE)

21 avenue Bonaparte
Réfèrent périscolaire : Patricia Quentin
06 26 90 28 46 - patricia.quentin@laval.fr

SECTEUR GRENOUX :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT

99 rue Charles Toutain
Responsable : Évelyne Lemonnier-Hareau
02 43 68 31 99 - 06 22 24 04 25
cl.grenoux@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE HILARD

14 rue Marcel Cerdan
Réfèrent périscolaire : Virginie Bouvet-Alonso
06 23 15 20 84
virginie.bouvet-alonso@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

99 rue Charles Toutain
Réfèrent périscolaire : Fabrice Humeau
06 26 90 26 77 - fabrice.humeau@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINTE-MARIE

12 rue de la Gabelle
Réfèrent périscolaire : Bricia Quéralt
06 26 90 30 34 - bricia.queralt@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE HAUTE-FOLLIS

91 rue Haute-Follis
Réfèrent périscolaire : Aurélie Geslin
06 26 90 27 44 - aurelie.geslin@laval.fr

Calendrier des vacances scolaires

(Zone B)



2019-2020	ZONE B
RENTRÉE SCOLAIRE	LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019
VACANCES DE LA TOUSSAINT	SAMEDI 19 OCTOBRE AU LUNDI 4 NOVEMBRE 2019
VACANCES DE NOËL	SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2019 AU LUNDI 6 JANVIER 2020
VACANCES D'HIVER	SAMEDI 15 FÉVRIER AU LUNDI 2 MARS 2020
VACANCES DE PRINTEMPS	SAMEDI 11 AVRIL AU MARDI 27 AVRIL 2020
VACANCES D'ÉTÉ	SAMEDI 4 JUILLET 2020

LA DIRECTION ENFANCE - ÉDUCATION

KARINE FOUQUET <i>Directrice</i> 02 43 49 86 58 - 06 01 17 92 52	MARIE-LINE LEMOIGNE <i>Responsable des personnels ATSEM</i> 02 43 49 45 15
---	---

LES FICHES DE RÉSERVATIONS ET LES PLANNINGS D'ACTIVITÉS SONT ACCESSIBLES SUR LAVAL.FR

CHEMIN D'ACCÈS AUX INSCRIPTIONS DES ACCUEILS DE LOISIRS :
Date d'inscription pour chaque vacances à retrouver sur le site

Laval.fr
Au quotidien
Famille-enfance
enfance-éducation
accueils de loisirs.



Repas école

COUPON DE PRÉVISIONS DES PRÉSENCES / ABSENCES

A remettre aux agents d'animation ou aux ATSEM de l'école **AU PLUS TARD** deux semaines avant la date de modification d'inscription.

Je, soussigné(e), _____

en qualité de responsable légal de l'enfant : _____

Scolarisé à l'école : _____

en classe de : _____

Vous informe que : _____

Je souhaite modifier mon programme régulier d'inscriptions selon les modalités suivantes : _____

Mon enfant sera exceptionnellement absent le ou les jour(s) suivant(s) :

Le ___ / ___ / 20___ , Le ___ / ___ / 20___ , Le ___ / ___ / 20___

ou

Du ___ / ___ / 20___ au ___ / ___ / 20___

Mon enfant sera exceptionnellement présent le ou les jour(s) suivant(s) :

Le ___ / ___ / 20___ , Le ___ / ___ / 20___ , Le ___ / ___ / 20___

ou

Du ___ / ___ / 20___ au ___ / ___ / 20___

Date : ___ / ___ / 20___

Signature :

Bonne rentrée !

VILLE DE LAVAL

Direction Enfance-Éducation

Centre administratif municipal
Place du 11 Novembre - CS 71327
53013 Laval cedex
02 43 49 45 61



Laval la ville